

ARRETE DU MAIRE

N° 2023/0075 ARRETE DU MAIRE NOMMANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire de GUIGNES (Seine-et-Marne), Président du Centre Communal d'Action Sociale,

VU le Code de l'Action sociale et des familles et notamment les articles L.123-6 et R.123-11,

VU le décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2023.04.03/09 en date du 3 avril 2023 fixant le nombre des membres du Conseil d'Administration,

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

Considérant le caractère obligatoire du principe de parité au sein du conseil d'administration du CCAS,

ARRETE

Article 1^{er} : Sont nommés en qualité de membre du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Madame **Danielle CHARRETIER**, en qualité de représentant de personnes âgées et retraitées « Le Club des Anciens Jeunes »
- Monsieur **Bruno ODOT**, en qualité de représentant de personnes handicapées « Défi Autisme 77 »
- Madame **Karima BERRIA-MOHAMED**, en qualité de représentant de personnes handicapées « AEDE »
- Madame **Justine BESSON**, en qualité de représentant des associations familiales « APE »
- Madame **Geneviève GANGNEUX**, en qualité de représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion « Secours Populaire »
- Madame **Dora AHRKA**, en qualité de représentants de personnes œuvrant dans l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.
- Monsieur **Jean BARRACHIN**, en qualité de personne qualifiée, représentant les retraités

Article 2 : Le mandat des membres susnommés expirera, conformément à la réglementation en vigueur, lors du prochain renouvellement du Conseil Municipal de 2026.

Article 3 : Un exemplaire du présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Département de Seine-et-Marne.

Notification le : **18 AVR. 2023**
Affichage le : **19 AVR. 2023**

Fait à Guignes, le **18 AVR. 2023**

Manuel MEDEIROS
Maire

